

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 588

présenté par
M. Véran

ARTICLE 41

À la seconde phrase de l'alinéa 13, supprimer les mots :

« l'intervention de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.